

GPA : la CEDH est devenue l'alliée objective de l'esclavage.



Article rédigé par *Rémy Mahoudeaux*, le 03 août 2016

[Source : Boulevard Voltaire]

En assurant la promotion de l'esclavage qu'est la gestation pour autrui, la Cour européenne des droits de l'Homme se transforme en oxymore.

Dans la torpeur estivale et avec une actualité chargée, peu sont ceux qui y ont prêté attention, mais la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a encore frappé. Elle a derechef condamné la France pour refus de transcription, dans l'état civil, d'actes de naissance d'enfants nés de gestation pour autrui (GPA) à l'étranger. Elle l'avait déjà fait en 2014. Pour mémoire, la GPA est interdite en France, mais certains pays la tolèrent, y compris pour des clients français.

Bien sûr, le clan de ceux qui « ne voient pas la différence entre louer ses bras ou son utérus » jubile et ceux qui ne peuvent se résoudre à cette nouvelle forme d'esclavage larvé où des femmes sont dépossédées de leur corps et où des enfants deviennent l'objet de transactions s'insurgent contre cette décision.

L'hypocrisie de ceux qui nous gouvernent n'est plus à démontrer, les faits parlent d'eux-mêmes. En théorie, ils sont hostiles à la GPA, ainsi que l'affirmait Manuel Valls en octobre 2014. Mais la France a renoncé à faire appel de cette première condamnation de 2014, et gageons qu'il en sera de même aujourd'hui.

L'initiative internationale promise pour dégonfler une manifestation a été jetée aux oubliettes aussitôt annoncée. Les projets de loi Boyer et Gosselin visant à durcir la répression de la GPA et à constitutionnaliser l'indisponibilité du corps humain ont été écartés en juin dernier. La télévision d'État travaille au corps l'opinion en vendant, sous des images de normalité idyllique, des « familles » constituées par ce trafic. Il y a des intentions cachées, et les forces dites de progrès travaillent sur le temps long pour faire exploser la famille, ce rempart entre le marché tout-puissant et la monade consommatrice et productrice.

Pour tous ceux qui ne se résoudront pas à accepter que les enfants deviennent des objets bons à satisfaire les désirs des adultes et les femmes pauvres des usines à bébés, il faudra de nouvelles mobilisations, manifestations et joutes en tout genre. Au milieu de médias hostiles, il conviendra d'expliquer sans relâche une position dictée par une anthropologie respectueuse de l'homme et une éthique exigeante. Cette lutte entamée en 2012 est loin d'être finie.

En assurant de façon indirecte la promotion de l'esclavage qu'est la gestation pour autrui, la Cour européenne des droits de l'homme se transforme en oxymore. Ayant abdiqué devant l'exigence de cohérence, elle peut bien se vendre au monde des marchands.